

PROGRAMME DE FORMATION SSIAP Niveau 1 – FORMATION INITIALE

PROGRAMME | 70H | 10 JOURS | INTER ENTREPRISES

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Remettre à jour sa pratique pour réaliser en sécurité des travaux d'ordre non électrique dans un environnement présentant des risques électriques.



Public concerné

Tout collaborateur dont la mission est d'assurer la sécurité incendie d'un établissement recevant du public (ERP) ou immeuble de grande hauteur (IGH).



Pré requis

Respect des dispositions de l'article 4 §1 de l'arrêté du 02 mai 2005 dont par exemple :

- * Soit AFPS ou PSC1 acquis depuis moins de 2 ans soit CFAPSE, PSE1 ou SST en cours de validité
- * Evaluation de la capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante
- * Aptitude médicale



Nombre de participants

2 minimum à 12 maximum par session



Rythme de formation/horaires

Temps plein – 10 journées de 7h (70h) – horaires en centre : 09h-12h30/13h30-17h – horaires en entreprise : à définir avec le client



PROGRAMME DE LA FORMATION

1re partie : Le feu et ses conséquences

- le feu
- comportement au feu

2e partie : Sécurité incendie

- principes de classement des établissements
- fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie
- desserte des bâtiments
- cloisonnement d'isolation des risques
- évacuation du public et des occupants
- désenfumage
- éclairage de sécurité
- présentation des différents moyens de secours

3e partie : Installations techniques

- installations électriques
- ascenseurs et nacelles
- installations fixes d'extinction automatique
- colonnes sèches et humides
- système de sécurité incendie

4e partie : Rôles et missions des agents de sécurité incendie

- le service de sécurité
- présentation des consignes de sécurité et main courante
- poste de sécurité
- rondes de sécurité et surveillance des travaux
- mise en œuvre des moyens d'extinction
- appel et réception des services publics de secours
- sensibilisation des occupants

5e partie : Concrétisation des acquis

- visites applicatives et mises en situation d'intervention

ASS FORMATION – 113 RUE ALPHEE MAZIERAS 24000 PERIGUEUX – 05.53.06.86.47 – formation@groupe-ass.com



* S.S.I.A.P. : Services de sécurité Incendie et Assistance à Personne.

Qui peut financer ma formation ?

Que vous soyez un professionnel, une entreprise ou un particulier vous pouvez demander une prise en charge auprès d'un organisme, nous vous donnons ci-dessous les principaux dispositifs de prise en charge :



Pour apprendre un métier : le contrat d'apprentissage, le contrat de professionnalisation ; la période de professionnalisation, les emplois d'avenir.



Pour obtenir une qualification ou une certification reconnue :

- Le CPF (Compte personnel de formation)
- Le CIF (Congé individuel de formation)
- La VAE (Validation des acquis de l'expérience)
- Le FIA (Formation Individuelle AGEFIPH)



Pour Faciliter le retour à l'emploi – LE POLE EMPLOI

- Le CSP (Contrat de sécurisation professionnelle)
- La POE Individuelle ou collective (préparation opérationnelle à l'emploi)
- L'AIF (Aide Individuelle à la Formation)
- L'AFPR (action de formation préalable à l'embauche)



Autres financements :

- Le PFE (Plan de formation entreprise)
- L'entretien professionnel, le CEP (Conseil en évolution professionnelle)



VALIDATION DE LA FORMATION

EVALUATION		
Epreuve écrite	QCM de 30 questions	30 min
Epreuve pratique	Ronde avec anomalies et sinistre	15 min/stagiaire

➤ **Délivrance d'une attestation de réussite et du diplôme SSIAP 1 délivré par le SDIS 24 (Dordogne)**

Important : Recyclages et formations complémentaires : Recyclage tous les 3 ans.

Recyclage tous les 2 ans en matière de secourisme. Formation complémentaire H0/B0 (prérequis à la fonction).



MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Exposés théoriques, mises en situation pratiques, études de cas et partage d'expériences.
Liste du matériel pédagogique :

- Matériel informatique : PC - Vidéoprojecteur - Imprimante - Caméscope.
- Formateur spécialisé en Gestes et postures auprès des salariés
- Plateau pédagogique avec matériel électrique



TARIF DE L'ACTION DE FORMATION

Formation INTER : 600€ / participant / jour



LIEU DE LA FORMATION

Formation INTRA : Chez le client (déplacement avec notre matériel pédagogique)

Formation INTER : Organisme de formation A2S FORMATION – 113 Rue Alphée Maziéras
24000 PERIGUEUX



Site web :
www.a2sformation.com



Contact :
05 53 06 86 47



Adresse email:
formation@groupe-ass.com